

Conditions Générales de vente

Réservation d'hébergement de loisirs ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

Coordonnées du Prestataire :

- Camping des Landes d'Armagnac , SARL Capital Nature, RCS Mont de Marsan
- 1529, route de Roquefort, 40240 Saint-Justin
- tél : 05.58.44.88.91
- Mail : campindeslandes.40240@orange.fr
- Site internet : «www.campingdeslandes40.com»

DÉFINITIONS :

COMMANDE ou **RÉSERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HÉBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toutes locations d'hébergements ou d'emplacements nus sur le terrain du Camping Le Pin, exploité par la SARL Capital Nature. Elles s'adressent aux clients professionnels, comme non professionnels, et concernent l'ensemble du contenu de son site Internet « www.campingdeslandes40.com », de ses communications téléphoniques, postales ou électroniques (courriels), et ce, en tout lieu où le Prestataire commercialise ses Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet « www.campingdeslandes40.com » ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu et invité à en prendre connaissance avant toute validation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est et reste de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés ainsi que par le règlement Européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Camping des Landes d'Armagnac, 1529 Route de Roquefort, 40240 Saint-Justin

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit, en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet « www.campingdeslandes40.com », soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – RÉSERVATIONS

Païement et solde de séjour

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Toute location d'emplacement, de Mobil-home ou de chalet ayant fait l'objet d'un contrat de réservation, devra être soldée au plus tard, un mois avant la date d'arrivée prévue. Dans le cadre où le client souhaite réglé en espèces, il lui faudra faire parvenir, à ses frais, la somme dans les délais impartis, il en va de même pour les chèques vacances pour lesquels des frais de dossiers de l'ordre de 3 % du montant de la location seront appliqués

Le règlement total du montant de la location d'un Mobil-home ou chalet restera intégralement dû par le client pour toute annulation intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

A tout moment, et ce, jusqu'au jour de l'occupation, la direction se réserve le droit de modifier l'emplacement ou l'installation loué pour en attribuer un autre équivalent.

Pour les séjours en demi-pension – Hors saison

Pour tous les séjours de groupes ou de personnes réservant un ou plusieurs locatif(s) ou emplacement(s), il convient que vous établissiez, en amont, un prévisionnel sérieux, car aucun désistement ne sera pris en compte, ni remboursé que ce soit en emplacement, locatif ou au restaurant.

Comme pour le camping, au restaurant, un contrat de réservation sera effectué entre le restaurant et le client. Un acompte de 30 % sera demandé à la signature, et le solde un mois avant la date d'arrivée.

La possibilité d'augmenter le nombre de personnes en emplacement, locatif ou au restaurant, après signature du contrat, sera à évaluer avec la réception ou le restaurant.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début de séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne pourra être considérée comme définitive qu'une fois l'envoi fait au Client de la confirmation d'acceptation de la Commande par le Prestataire soit, par courrier électronique ou postal soit, par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Toute Commande passée sur le site internet « www.campingdeslandes40.com » constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet « www.campingdeslandes40.com », ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet « www.campingdeslandes40.com » ou, sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, tel qu'indiqué sur le site internet « www.campingdeslandes40.com », dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune / communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et demeure variable en fonction des destinations. Elle doit être acquittée sur site dès l'arrivée du client, et figurera distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

L'acompte attendu correspond à **30 %** du prix total de la fourniture des Services commandés, et sera exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande.

- **Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par lettre recommandée auprès du Camping « des Landes d'Armagnac » de Saint-Justin. LES MESSAGES TÉLÉPHONIQUES NE SONT PAS RECEVABLES.**

- il ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire du fait d'une annulation du Client (sauf cas prévus par l'article 6.4 des présentes conditions générales).

Le solde du séjour devra, quant à lui, être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée, sous peine d'annulation de la location souhaitée, sans que le Prestataire n'est obligation de vous en avertir, eu égard aux relances automatiques d'ores et déjà prévues en la matière .

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, ou après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 10 % du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et /ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

Concernant les emplacements : Les arrivées et les départs pourront indifféremment avoir lieu tous les jours de la semaine, sans qu'aucune durée minimum de réservation ne soit requise.

-Heure d'arrivée de 14h à 19h. Heure de départ de 8h à 11h.

Concernant les locatifs : Les arrivées et les départs se font tous les jours (hors saison) et uniquement du samedi au samedi en juillet-août.

-Heure d'arrivée de 14h à 19h. Heure de départ de 8h à 11h.

La réservation ne devient effective qu'après versement de 30 % du sous total (séjour sans les taxes de séjour).

Le nombre de personnes ne doit pas excéder les 6 (six) sur les emplacements, cette limite concerne également les locatifs en terme de couchages

Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers.

Aucune réservation ne sera prise en compte sans la réception de l'acompte.

Aucune modification n'est en principe possible pendant le mois qui précède la date du début du séjour. Hors ce délai, les modifications demandées seront acceptées en fonction des possibilités. EN L'ABSENCE DE TOUT MESSAGE écrit du locataire précisant qu'il a dû différer sa date d'arrivée, la location deviendra disponible dans les 48 heures après la date d'arrivée prévue, et le règlement des prestations sera exigé.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de **150 €** pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, **un dépôt de garantie de 500 €** sera exigé au Client le jour même de la remise des clés sous forme d'empreinte bancaire, et lui sera crédité le jour de son départ, déduction éventuelle faite des frais de remise en état.

Cette caution ne constitue en rien une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra, en de tels cas, être demandé.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 16 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - **CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente sera, de plein droit, acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à quelconque remboursement.

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDÉMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle serait assimilée une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de **30 jours**.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues

- se fera sans indemnité de rupture

et donnera lieu :

- à la délivrance d'un avoir valable 18 mois remboursable à l'issue de la période de validité.

Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire

- donnera lieu au remboursement des sommes payées d'avance.

6.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 6.4.2 ou à l'article 6.4.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant du remboursement.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés et soumis à la responsabilité de leurs maîtres. Seuls les chiens et chats de moins de 15 kg seront admis dans les locations avec l'obligation d'être : tatoués, vaccinés contre la rage. Les animaux devront, en toutes circonstances, être tenus en laisse, et ne devront en aucun cas, être trouvés divagant sur le terrain, ni même laissés seuls dans les logements et ce, quelques puisse en être la durée. Les règles d'hygiène élémentaires doivent être impérativement respectées sur les emplacements et dans les locations. Il vous faudra prévoir le couchage de votre animal, les couettes, couvertures et lits lui seront strictement interdits. Les « Nac », lapins et autres rongeurs ne seront pas admis dans l'enceinte du camping.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il reste disponible sur simple demande.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 2 jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 7 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet « www.campingdeslandes40.com » du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - DROIT DE RÉTRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

● Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

● Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : Adresse électronique ou par courrier postal à l'adresse suivante : Nom, prénom Dénomination sociale Adresse postale accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet « www.campingdeslandes40.com » est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

Tout locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur affiché à l'entrée du camping.

Les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal de Mont de Marsan,

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons : par voie électronique www.medicys.fr ou par voie postale : MEDICYS 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS.

Nous vous rappelons que le recours à la médiation de la consommation n'est possible qu'à condition que :

- vous ayez auparavant saisi notre service client par une réclamation écrite de moins d'un an
- votre litige n'ait pas été précédemment examiné ou ne soit pas en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal ;
- vous ne soyez pas un professionnel.

ARTICLE 14 - INFORMATION PRÉ-CONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet « www.campingdeslandes40.com » emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

CAMPING des LANDES D'ARMAGNAC - 1529 Route de Roquefort - 40240 Saint-Justin

SARL CAPITAL NATURE au capital de 5000 euros - RCS : Mont de Marsan - SIRET : 878 120 112 00015 - APE : 5530Z

TVA intracommunautaire : FR10 878 120 112